

Sud-Loire

Boulevard des Pas-Enchantés : un an de travaux

Saint-Sébastien-sur-Loire — Jusqu'en mai 2025, le boulevard des Pas-Enchantés sera mis en sens unique pour permettre les travaux de réaménagement d'une voie cyclable et d'une voie pour piétons.

Lors de la réunion publique organisée par Nantes Métropole, lundi, la centaine de Sébastiennaises et Sébastiennais présents a pu découvrir le projet d'un réaménagement des pistes cyclables sur le boulevard des Pas-Enchantés. Ainsi que l'a précisé Nicolas Martin, vice-président de Nantes métropole chargé des mobilités douces, le réaménagement passait dans sa phase de mise en chantier dès le mois de mai.

Les travaux s'inscrivent dans le plan de déplacements urbains à l'horizon 2028 de Nantes métropole. L'axe des Pas-Enchantés, qui va de la porte de Goulaine à Gréneraie, s'étend sur un peu plus de 4 km. Il est classé en voie magistrale, c'est-à-dire « une voie bénéficiant des meilleurs aménagements pour rejoindre sa destination le plus rapidement, la séparation des usages, vélos avec les autres usages de l'espace public est la règle. L'aménagement cyclable est séparé physiquement des flux motorisés ». Le coût des travaux s'élève à 3,5 millions d'euros pour le budget métropolitain.

Des travaux, mais aussi des contraintes

Les travaux, qui vont s'échelonner sur un an, seront effectués simultanément par deux équipes travaillant sur des secteurs différents. À chaque étape, chaque phase, les riverains, comme les utilisateurs du boulevard devront modifier un temps leurs habitudes. Pour Camille Nobilet, adjointe à la responsabilité sociétale et environnementale à Saint-Sébastien, « la



Nicolas Martin, (à droite) vice-président de Nantes métropole en charge des mobilités douces, a voulu répondre autant que faire se peut à toutes les questions et inquiétudes des riverains et usagers du boulevard des Pas-Enchantés, lundi.

(PHOTO : OUEST-FRANCE)

Ville a répondu favorablement à la demande de Nantes métropole pour la création de cette voie magistrale. Elle assume le choix des contraintes liées aux travaux ».

Le boulevard en sens unique pendant les travaux

Pendant toute la durée des travaux, la circulation sur le boulevard sera mise

en sens unique. On circulera uniquement dans la direction allant de Basse-Goulaine vers Nantes. Pour le retour vers Basse-Goulaine, des déviations seront mises en place par la rue de la Libération, la rue de la Beaugerie et la rue Charles-de-Gaulle.

Sylvain Gatt, adjoint à l'urbanisme et à l'aménagement de la ville, s'est

engagé à ce que « sur le site internet de la Ville, dès que possible, on puisse disposer de toutes les informations utiles sur le chantier, ses phases, son évolution ». Répondant à une ultime question, il précise que « les travaux ne perturberaient pas le parcours de la flamme olympique ».